Envoyé en préfecture le 06/04/2026
Reçu en préfecture le 06/04/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20260330-2026003C001-DE

LOUVIGNÉ DE BAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUVIGNE DE BAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de la convocation : 23/03/2026

Conseillers en exercices : 19

Conseillers présents : 17

Conseillers votants : 18

L'an deux mille vingt-six, le lundi trente mars à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la salle Intermède, sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry, Maire.

Etaient présents : Thierry PIGEON Maire,

Joseph JEULAND, Marie-Odile DAYOT, Franck LERAY, Alexandra GOUSSET, Adjoints

Cédric MARTIN, conseiller délégué
François POIRIER, conseiller délégué

Bruno COULOMBET, Valérie GAUDION, Caroline STEINLE, Julien GUILARD, Angélique LE BORGNE, Axelle LE DUIGOU, Gael MAIGNAN, Marie-Christine BATTEUX, Antoine GERAUX, Laurence LOISON, Conseillers Municipaux

Absents excusés :
Fabien FOUCHER

Absents excusés ayant donné Pouvoir :
Marie-Christine LOUIN a donné pouvoir à Laurence LOISON

Secrétaire de séance : Franck LERAY

Délibération 2026.03c.001

Validation du compte-rendu du conseil du 20 mars 2026

M. Le Maire demande s'il y a des remarques concernant le procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal du 20 mars 2026.

Délibéré :
Adopté à l'unanimité des votants
Vote :
Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Thierry PIGEON

MAIRIE de LOUVIGNÉ-de-BAIS R.F. (Ille-et-Vilaine)